



CLIN D'ŒIL SUR LA VIE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Volume 38 – Octobre 2017

Événement spécial d'automne... Retour du *Cours Toutoune* à Saint-Pierre !

Le Samedi 7 octobre prochain, à compter de **9h30**, la municipalité est fière de recevoir une invitée bien spéciale, l'**humoriste Geneviève Gagnon** viendra animer son populaire événement ***Cours Toutoune***, dans la route des Prêtres... Hommes, femmes, enfants, tout le monde est invité à venir marcher et courir à son propre rythme un beau 5 km de pur bonheur et plaisirs en compagnie de Geneviève, qui tournera une capsule ici, à Saint-Pierre. Vous pouvez aller consulter l'événement sur sa page Facebook « **Cours Toutoune Part en Tournée à l'Île d'Orléans** ».

Venez en grand nombre !

Le tout est gratuit et le départ est fixé à 10h

C'est un rendez-vous au Logisport et sur le terrain de balle dans la route des Prêtres de Saint-Pierre. Lors de cette journée, il y aura du stationnement disponible au LogiSport, à l'hôtel de ville et à l'église de Saint-Pierre. Nous encourageons tout de même le covoiturage. Le stationnement dans la route des Prêtres est interdit, elle sera fermée de 10h à 12h. En cas de pluie l'activité sera remise au lendemain.



Avis public d'élection

Municipalité
SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Municipalité

par GÉRARD COSSETTE, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : MAIRE, SIÈGE #1, SIÈGE #2, SIÈGE #3, SIÈGE #4, SIÈGE #5, SIÈGE #6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour année mois jour

JOURS :	<u>lundi</u>	HEURES :	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mardi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mercredi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>jeudi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>vendredi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017 11 05 **de 10 h à 20 h**
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 10 29 **de 12 h à 20 h**
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : MARIE-CLAUDE POULIOT

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection
Adresse : 515, route des Prêtres
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
418 828-2855
Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint
Adresse : _____
Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS, le

2017 09 12
année mois jour

Municipalité

Gérard Cossette
Président d'élection